



# Compte-rendu du COPIL Natura 2000 Sites 'Montagnes des Aldudes' et 'Vallée de la Nive des Aldudes, col de Lindux' 29 janvier 2020 - Urepel

## PRESENTS

- 1- Collège des administrations et établissements publics de l'Etat
- **CHAULIAC Christophe** (ONF)
  - **DUMAITRE Alexandre** (DREAL Nouvelle Aquitaine)
  - **FONTAINE André** (DDTM 64)
  - **HAMEL Clémence** (DDTM 64)
  - **HATE-LALOUBERE Chantal** (DDTM 64)
  - **INARRA Emmanuel** (Conseil départemental – Centre d'éducation au patrimoine)
- Excusés : **OUVRARD Eric** et **ETCHESSAHAR Pierre** (DRAAF Nouvelle Aquitaine), **SCHIANO Simon** (DREAL Nouvelle Aquitaine), **DOISNEAU Théo** (ONF)
- 2- Collège des collectivités territoriales
- **BIDART Michel** (Président de la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri et Président du COPIL)
  - **ERNAGA Michel** (Maire d'Urepel)
  - **HARISPE Bertrand** (Maire des Aldudes)
  - **OCAFRAIN Jean-Marie** (CSVV - Délégué de Banca)
  - **MOCHO Frantxoa** (CSVV - Délégué de Baigorri)
- Excusés : **ALDACOUROU Valérie** (CSVV - Déléguée de Lasse), **GOYENETCHE Jojo** (Président d'EHMEB), **LABORDE Battit** (CAPB – Montagne), **SAINTE-MARIE Andde** (Conseil Régional)
- 3- 3- Collège des organisations socio-professionnelles, représentants des propriétaires et exploitants des biens ruraux, concessionnaires d'ouvrages publics, gestionnaires d'infrastructures
- 4- **AGUERRE Cécile** (Chambre d'Agriculture 64)
  - 5- **CAVAILLES Guillaume** (EHLG)
  - 6- **DUBOSCQ Romain** (CDEO – Cellule pastorale 64)
  - 7- **ERNAGA Marie-Hélène** (Office de Tourisme Pays-Basque)
- Excusés : **HIRIGARAY Jean-François** (FNSEA 64)
- 4- Collège des associations et personnes qualifiées
- **ACHERITOGARAY David** (Fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques),
  - **COUANON Virginie** (LPO Aquitaine)
  - **DINDART Xabier** (CPIE Pays-Basque)
  - **LE MOAL Tangi** (CEN Aquitaine)
  - **OLICARD Ludovic** (CBNPMP)
  - **REBOURS Isabelle** (Saiak)
  - **URCUN Jean-Paul** (LPO Aquitaine)
- Excusés : **MARCILLAC Lucie** (Euskal Raid)
- Invités
- **GONI Maité** (AFP d'Arrosa)
  - **LEGARRA Christine** (CSVV)
  - **TROGNON Lucie** (AFP Bidarray-Arrosa-Macaye)
  - **GATTEGNO Cécile** (CABPB – Montagne)
  - **ARTANO Coralie** (EHMEB)
  - **PIANA Marine** (CSPC)
  - **DULIN ALEXA** (CAPB)
- Excusé : **HARISPOUROU Pierre** (Président du SIVU Artzamendi-Mondarrain), **PETRISSANS-ITURBURUA Xabina** (CAPB Montagne), **TOURREUIL David** (CSPC), **MINVIELLE Gregory** (SIGOM), **GRIOT Emmanuel** (DDPP)

## ACCUEIL

Michel BIDART, Président du comité de Pilotage introduit la réunion en remerciant les membres présents et en invitant à un tour de table de présentation.

Marine VILARELLE, animatrice du site Natura 2000 annonce l'ordre du jour :

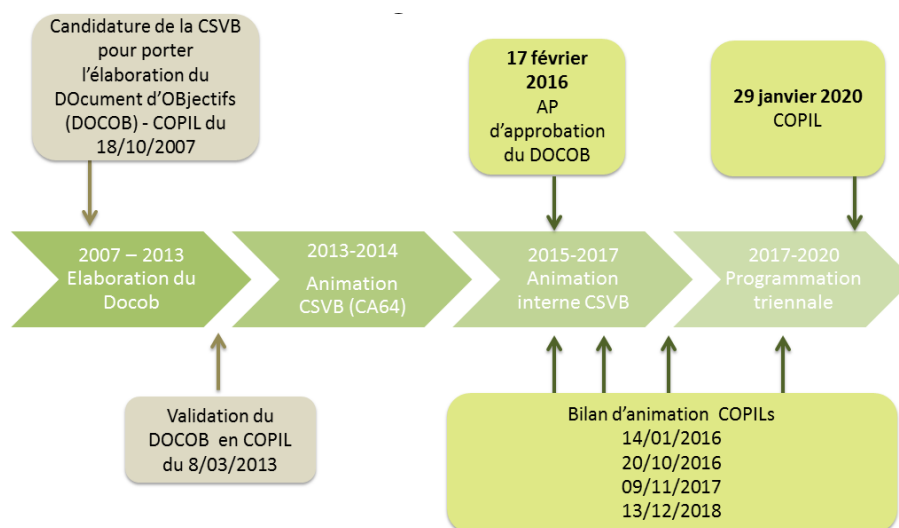
- I. Animation du site Montagnes des Aldudes
  - 1) Rappel de la démarche
  - 2) Bilan depuis le dernier comité de pilotage et perspectives d'animation
- II. Lancement de la démarche d'élaboration du DOCOB du site « Vallée de la Nive des Aldudes, col de Lindux »
- III. Renouvellement de la structure porteuse et du président du COPIL

### I Animation du site Montagnes des Aldudes

- **Intervenante** : Marine VILARELLE (Animatrice du DOCOB)
- **Support** : Power point (pièce jointe)

#### RAPPEL DE LA DEMARCHE

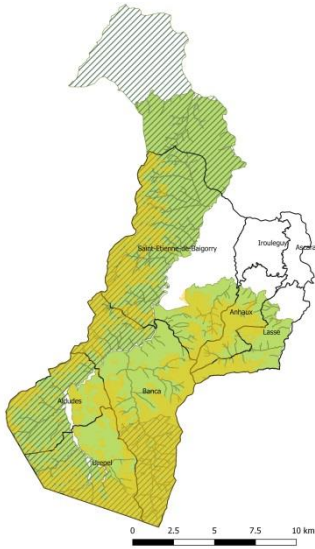
**Principaux éléments** : Rappel de l'historique de la démarche au niveau européen et local, présentation du territoire et du DOCOB, présentation du territoire animé 'Montagnes des Aldudes', campagnes d'animation précédentes.



#### 1. BILAN DE L'ANIMATION, PRESENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL ET PERSPECTIVES 2020-2023

##### 1.1. Rappel des objectifs du DOCOB et des outils d'animation

Natura 2000 est un dispositif créé pour limiter la perte de biodiversité au niveau européen. Le réseau regroupe plus de 27 000 sites en Europe et 1758 sites en France. A l'échelle de la Montagne Basque, c'est près de 50% de la surface qui fait partie du réseau. L'outil est ascendant, basé sur la volonté locale, il ne s'agit pas d'une mise sous cloche ou d'un outil réglementaire. Avec Natura 2000, on n'impose pas et n'interdit pas, on propose, on accompagne, on encourage. L'objectif est de concilier les exigences écologiques des habitats et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles du territoire.



## Fiche d'identité du site Montagnes des Aldudes

18 673 ha

8 communes : Urepel, Les Aldudes, Banca, Baigorri, Arrosa, Bidarray, Lasse et Anhau.

24 habitats et 9 espèces d'Intérêt Communautaire que l'Europe et l'Etat se sont engagés à préserver.

Le Document d'objectifs est constitué d'un diagnostic écologique, d'un diagnostic socio-économique, croisés dans le but de conserver les espèces et habitats d'intérêt communautaire tout en tenant compte les activités socio-économiques et culturelles du territoire.

### 6 objectifs de développement durable sont ainsi fixés :

Maintenir la **mosaïque de milieux** par une gestion agro-pastorale équilibrée limitant notamment la déprise

Maintenir une gestion raisonnée et multifonctionnelle de la **forêt**

Maintenir et restaurer les **régimes hydriques des sources** et favoriser la mosaïque d'habitats humides en adaptant les projets d'aménagements

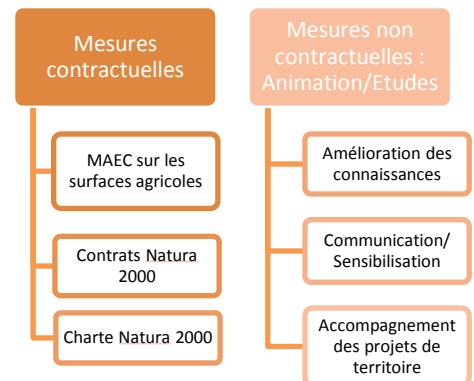
Favoriser une gestion concertée des activités existantes compatibles avec les enjeux de conservation des **espèces de la DO**

**Sensibiliser** les acteurs locaux et les visiteurs à la conservation des habitats et espèces en s'appuyant sur les ressources et compétences locales

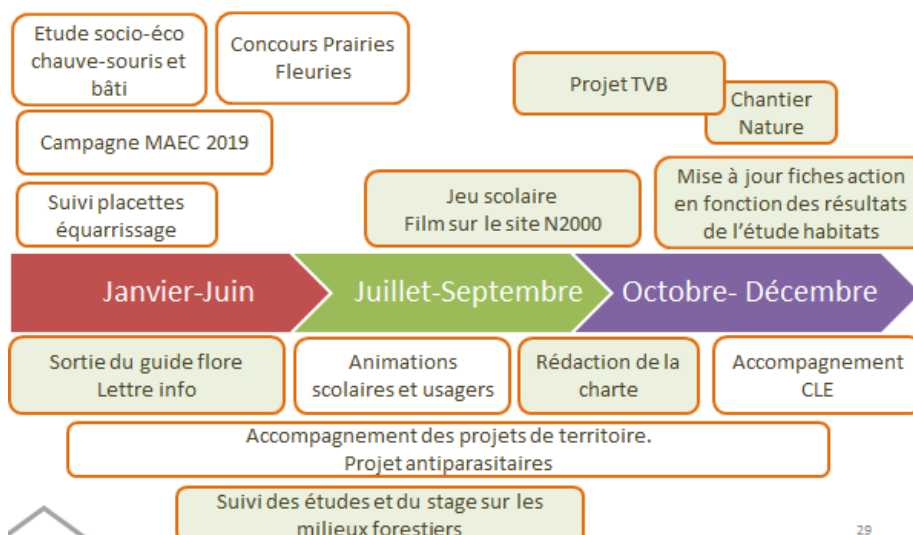
**Améliorer les connaissances** sur les espèces et habitats à enjeux et sur les interactions avec les activités

Ces 6 objectifs sont ensuite déclinés en 18 objectifs opérationnels eux-même traduits en 47 actions à mettre en œuvre.

Différents types d'outils sont animés et mis à disposition des acteurs du territoire pour répondre aux objectifs fixés par le Docob. Ces outils sont contractuels ou non :



### 1.2. Rappel de la feuille de route de 2019



### 1.3. Bilan depuis le Copil de 2018 et perspectives 2019 en fonction des objectifs du Docob

#### Objectif 1 : Maintien de la mosaïque de milieux

PA 1-1 Maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats agro-pastoraux en organisant une meilleure répartition des troupeaux

PA1-2 Maintenir l'ouverture des milieux et améliorer leur état de conservation par des pratiques d'entretien adaptées et complémentaires au pâturage

PA 3 Restaurer les milieux d'intérêt communautaire embroussaillés

Cet objectif de maintien de la mosaïque des habitats agropastoraux est la thématique qui occupe une grande part du temps d'animation passé car près de 70% du site est constitué de surfaces agricoles et que les landes, les pelouses acides et les prairies maigres de fauches constituent une part très importante des habitats d'intérêt communautaire. C'est la diversité des pratiques agropastorale qui crée et maintient cette mosaïque d'habitats particulièrement favorable aux espèces de chauves-souris du territoire. Le contexte socio-économique faisant apparaître une risque d'accentuation de la déprise agricole, il est important d'encourager le maintien des pratiques favorables. Pour répondre à ces objectifs, des **Mesures Agroenvironnementales et Climatiques** sont donc proposées aux éleveurs depuis 2013. Il existe différentes MAEC : Gestion pastorale extensive des landes et des pelouses, Fauche de la fougère, Gyrobroyage et pâturage, Ecobuage et pâturage.

Les enjeux liés à la préservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire sont également présentés au cours des **Commissions Locales d'Ecobuages (CLE)** et **intégrés** dès leur construction dans les **plans de gestion des dossiers de gardiennage**. Ces enjeux sont aujourd'hui complètement **intégrés par les gestionnaires d'estive dans leur quotidien de planification de travaux, d'aménagements et de projets**.

**Perspectives** : Poursuite de l'animation des MAEC et l'intégration des enjeux en CLE et au sein des dossiers de gardiennage et au quotidien dans les projets d'aménagement pastoraux.

**2018 et 2019 : Réponse à l'appel à projet régional Trame verte et bleue lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine.**

**Objectifs** : améliorer la continuité écologique de la trame forestière à l'échelle du site Natura 2000 et la mosaïque d'habitats en faveur des chauves-souris tout en améliorant l'usage pastoral des estives.

Le projet déposé en 2019, sera aidé par la région à hauteur de 60%. A l'instar de celui déposé en 2018, il consiste à réaliser des plantations d'arbres sur deux nouvelles zones d'estive où la connexion de la trame boisée est très fragile voire interrompue et où cela permettra aussi d'améliorer l'accueil des troupeaux transhumants.

Les travaux ont été programmés pour février-mars 2020 et seront réalisés en collaboration avec l'agent de l'ONF ce qui permet de bénéficier d'un avis d'expert tout au long du projet, depuis sa conception jusqu'au suivi de l'évolution des boisements. Les plantations proposées sont considérées comme des expérimentations sur des zones où les essais préalables n'ont pas toujours été concluants il y a plusieurs dizaines d'années.

L'objectif est aussi de servir d'expérience témoin pour comprendre les dynamiques de végétation sur ces milieux où les conditions sont particulièrement difficiles et défavorables au boisement. Le mode de plantation par mélange d'accompagnement est innovant sur le territoire. Son but n'est pas sylvicole et il sera donc mis en œuvre de façon à être au plus près d'un boisement naturel spontané.

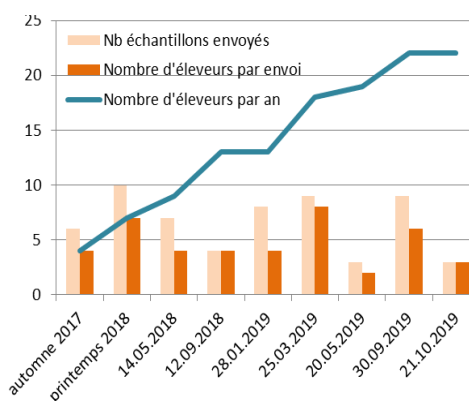
Sur les deux nouvelles estives, des chèvres sont présentes et nécessitent des aménagements particuliers pour ne pas qu'elles attaquent les plantations. Les clôtures installées seront donc plus hautes et à 9 fils. Sur les secteurs accessibles aux engins, un décompactage sera réalisé à la pelle mécanique et les plants seront mis en terre par les enfants des écoles du territoire en mars 2020. Les secteurs non travaillés à la pelle mécanique feront l'objet d'un chantier participatif citoyen fin février avec le CPIE Pays Basque et l'association les Blongios.

**Perspectives :** Réalisation du projet en 2020 en partenariat avec l'ONF.

#### PA 4 Conserver la qualité des milieux prairiaux en lien avec les pratiques existantes

- Pour répondre à cet objectif, des **Mesures Agroenvironnementales et Climatiques** sont proposées aux éleveurs depuis 2013. Il existe une MAEC : Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle.
- **Le concours prairies fleuries** est également organisé pour valoriser les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs sur le territoire de la Montagne Basque. Organisé depuis 5 ans sur la Montagne Basque, il s'est élargi au territoire du site Natura 2000 du Saison en 2019. C'est une parcelle de Saint-Pierre d'Irube qui a remporté le 1<sup>er</sup> prix local et succédé à la prairie du GAEC Xuhi, dont les qualités lui avaient permis de remporter le 3<sup>e</sup> prix national au salon de l'agriculture à Paris en mars.
- **Projet sur l'amélioration de l'utilisation des produits antiparasitaires**

Au travers de ce projet de suivis coproscopiques co-porté avec BLE et la CSPC, l'objectif est de permettre aux éleveurs de réduire l'utilisation des antiparasitaires en leur donnant les moyens d'évaluer par eux même la nécessité ou non de traiter, les traitements à utiliser et les alternatives, grâce aux envois d'échantillons coproscopiques et à un accompagnement par **une vétérinaire spécialisée, Catherine Roffet**. Depuis 2017, 23 éleveurs ont participé à ce projet. En 2019, ce sont 33 échantillons coproscopiques qui ont été envoyés par 18 éleveurs. Une journée de formation a été organisée à Baigorri et Urepel et l'année s'est conclue par la constitution d'un groupe d'échanges entre éleveurs. L'objectif est d'amener les éleveurs à témoigner sur ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas sur le territoire.



- **Projet sur la prévention contre les attaques de Cirphis**

Monté par BLE en partenariat avec EHLG, la LPO et le Lycée agricole Errecart, ce projet a reçu l'accord de financements Leader. Il a pour but de comprendre le fonctionnement du Cirphis ou Noctuelle des prairies qui est un papillon de nuit dont la chenille se nourrit des graminées sur le territoire de la Montagne Basque. Lors d'années propices à son développement, la larve peut avoir un impact fort sur les prairies du territoire, impactant à la fois la richesse floristique mais aussi le potentiel fourrager des prairies. Cela représente en premier lieu une menace pour les Prairies maigres de fauches (6510) en tant qu'habitats d'intérêt communautaire. Pour lutter contre ces chenilles les éleveurs ont souvent recours aux insecticides qui sont peu voire non sélectifs et impactent l'ensemble des insectes de la prairie ce qui a pour effet répercussif de réduire la ressource alimentaire des chauves-souris d'intérêt communautaire.

Il est prévu que les sites Natura 2000 « Montagnes des Aldudes », « Montagnes de Saint-Jean-Pied de Port et du « Massif de Larrun » accompagnent la démarche en servant de site pilote et en mettant à profit les nombreuses rencontres entre animateurs et agriculteurs pour recenser les éleveurs intéressés par le projet.

L'objectif du projet est à terme d'identifier les typologies de prairies les plus impactées, les facteurs qui jouent un rôle dans la réduction des attaques et ainsi encourager le développement d'alternatives aux traitements chimiques comme les auxiliaires de cultures, les prédateurs naturels, les techniques d'agroforesterie etc.

#### Perspectives :

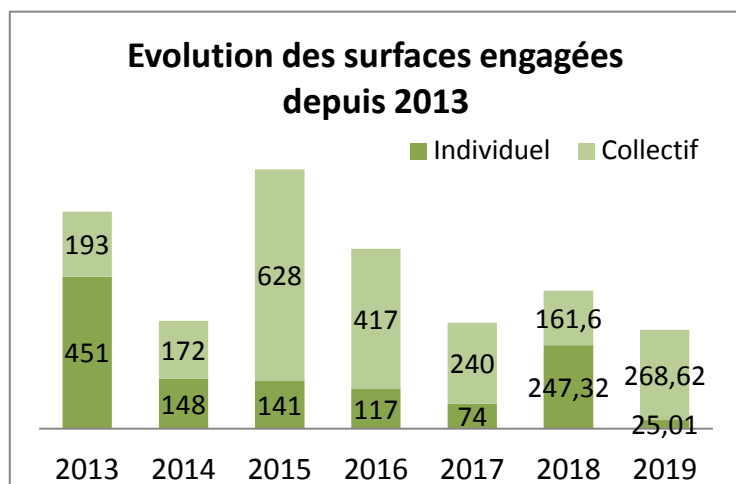
Poursuite de l'animation des MAEC, du concours prairies fleuries et du projet sur l'amélioration de l'utilisation des antiparasitaires avec BLE.

Travail sur la prévention contre les attaques de Cirphis sur les prairies.

#### ZOOM SUR LES ENGAGEMENTS EN MAE

**Bilan 2019** : les 6 MAEC proposées sur le territoire ont été contractualisées, preuve de l'importance de leur diversité pour les acteurs locaux. 2 éleveurs individuels et 1 entité collective engagés soit **293,63 ha** engagés dont 268.62 ha engagés en terrain collectif et 25.01 ha par les individuels.

Sur les terrains de la Commission syndicale de la Vallée de Baigorri, les zones pâturées où le broyage est possible (conditions de pente, accès, cailloux) ont été répertoriées et engagées en MAEC gyrobroyage. Certains secteurs situés dans des zones présentant un risque incendie ont été engagés en réouverture de milieux fortement embroussaillés. Ce gyrobroyage est fait par un professionnel avec un engin télécommandé pour réaliser des pare-feu ou broyer des secteurs de clairières en forêt d'Haira.



**Bilan depuis 2013** : 2 602 ha ont été engagés depuis 2013 ce qui représente plus de **13.9% du site Natura 2000** et **21% de la surface agricole du site** (contre 7% au niveau régional). Les volumes financiers et en termes de surface sont présentés. Ceux-ci traduisent l'importance de l'outil MAEC pour le territoire. En effet, il s'agit du seul outil contractuel disponible pour les éleveurs qui souhaitent maintenir ou améliorer les pratiques en faveur des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Enveloppes	533 708 €	49 887 €	345 000 €	254 000 €	128 070 €	218 038 €	117 349 €
------------	-----------	----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

#### Perspectives :

2020 : Il s'agit de la première année de transition vers la future PAC. Le **programme des MAEC de 2020** est imposé par la DRAAF comme identique à 2019 (périmètre et mesures). 8 nouveaux éleveurs se sont déjà manifestés auprès de l'animatrice pour réaliser des diagnostics et s'engager. Les éleveurs engagés en 2015 et dont les contrats arrivent à échéance pourront quant à eux prolonger leur contrat d'un an.

Un **travail sur la prochaine PAC** est en cours avec les animateurs des sites Natura 2000 et dans le cadre du Comité d'Orientation Montagne. L'objectif est de maintenir cet outil fondamental pour la mise en œuvre de l'animation Natura 2000 et de l'améliorer de manière à ce qu'il tienne compte des spécificités de nos territoires.



## Objectif 2: Gestion raisonnée et multifonctionnelle de la forêt

- **F2** : Maintenir et améliorer l'état de conservation de la hêtraie
- **F3** : Favoriser le rôle d'habitat d'espèce des forêts

En ce qui concerne les milieux forestiers, le plan d'aménagement forestier de l'ONF et la concertation avec la Commission syndicale permettent déjà d'entreprendre des actions de conservation (F2-1a).

En 2019, un **contrat Natura 2000** a été monté par la CSVB en partenariat avec l'ONF. Celui-ci vise la préservation des zones de lisière où la régénération naturelle de la hêtraie est très faible et particulièrement fragile. Ce contrat s'élève à 7279.44€ et bénéficiera d'une subvention FEADER de 3 391.56€ et d'une subvention de la part de l'Etat de 1727.78€. Il sera réalisé entre 2019 et 2024. Les travaux prévus sont des exclos de différentes dimensions, bénéficiant pour certains d'un travail du sol pour permettre de le décompacter et donc d'accélérer la repousse des hêtres. Un suivi sera réalisé chaque année du contrat par l'ONF et l'animatrice Natura 2000. Les différents modes de gestion appliqués permettront à l'issue des 5 années de mieux comprendre la dynamique de régénération et les moyens à mettre en œuvre pour l'encourager.

La **Soldanelle velue** fait partie des espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la création du site Natura 2000. Elle est endémique à la région allant du Pays Basque jusqu'aux Monts cantabriques et évaluée sur la Liste Rouge de l'UICN comme « Vulnérable ». Une visite d'une partie des stations du territoire a été réalisée en compagnie du CBN qui en assure le suivi, de l'ONF et de l'animatrice du site Natura 2000 de la Nive. Ces visites avaient pour but de vérifier la présence de l'espèce mais aussi d'observer le milieu dans lequel elle évolue et d'identifier des menaces potentielles (notamment au regard des travaux forestiers). Nous avons constaté que trois types de phénomènes ou activités peuvent interagir avec l'espèce : les crues qui peuvent emporter une station entière (disparition ou déplacement de population), la fréquentation touristique (zones d'accès baignade) et les activités forestières (débardage, coupes).

### Perspectives :

Poursuivre la concertation avec le technicien forestier de l'ONF sur les actions menées sur le territoire dans le cadre du plan d'aménagement forestier. Poursuivre l'attention portée au maintien des lisières dans le cadre des CLE.

Mise en œuvre du contrat Natura 2000 en 2020.

Visiter les stations de Soldanelle velue non visitées en 2019.

- **F1** : Définition d'un protocole expérimental pour la gestion des chênaies pionnières à Tauzin

Pour répondre à cette action, un **stage de 2.5 mois** a été mené en 2019 au lieu de 6 mois prévus initialement. Le stage a été réalisé par Angel Biotteau étudiant de BTS GPN. Une deuxième phase de stage sera réalisée en 2020 ou 2021.

L'objectif de l'action est de préciser la dynamique et la répartition de cet habitat sur le site Natura 2000 afin de mieux comprendre le lien avec les pratiques socio-économiques du territoire et de proposer des mesures fines de gestion par secteur de présence du chêne tauzin.

Accompagné par Ludovic Olicard du CBNPMP, le travail de 2019 a permis de réaliser les phases suivantes :

- Etat des lieux de la connaissance du chêne tauzin, de l'habitat Chênaie à Tauzin et des modes de gestion associés aux échelles nationales et locales à partir de la bibliographie scientifique, de la littérature grise et des informations transmises par les partenaires gestionnaires et experts naturalistes locaux.

- Elaboration d'une grille d'évaluation de la densité de Tausin et de la dynamique d'installation/régénération.
- Sur la base de la cartographie des habitats du site Natura 2000, une phase de terrain avec mise en application de la grille d'évaluation a permis d'évaluer la densité de l'espèce (depuis sa présence éparsée dans les habitats agropastoraux jusqu'au stade de chênaie forestière avec présence d'humus) et sa dynamique d'évolution.

**Perspectives :** à partir du travail de 2019, réaliser la cartographie correspondante et croiser les données avec les modes de gestion des différents secteurs afin d'identifier les actions à mettre en place pour maintenir cet habitat.

#### Objectif 4: Gestion concertée et conservation des espèces de la directive oiseaux

**O:** Favoriser une gestion concertée des activités existantes compatibles avec les enjeux de conservation des espèces de la directive oiseaux

#### Mise en place d'un réseau de placettes d'équarrissage naturel :

La première placette d'équarrissage du territoire a été mise en place à Haira en 2016. 7 autres projets ont été concrétisés en 2019 et 3 nouveaux ont fait l'objet d'une nouvelle demande par les éleveurs de la Vallée en 2019. Ces derniers ont été visités et validés par les services de l'Etat et la Chambre d'agriculture et recevront une subvention de l'Etat pour être mis en fonctionnement courant 2020.

L'animatrice porte également au quotidien un travail sur **l'intégration des enjeux Vautours** dans les projets locaux, en lien avec les services de l'Etat (DREAL/DDTM), Saiak et la LPO.

3 types de suivis ont été mis en œuvre en 2019 :

- Le suivi habituel du fonctionnement des placettes (bilan annuel des dépôts, réunion bilan avec les utilisateurs).



- Le suivi de la population nicheuse de vautours fauve en 2019(orchestré par l'ONCFS et réalisé par Saiak).

- Le suivi de la fréquentation de 3 placettes par les populations de vautours. En juillet 2019, Saiak, en collaboration avec la CSVB et grâce à des financements LEADER, avec l'accord des éleveurs utilisateurs des placettes, a installé des **systèmes de suivi pour mieux** comprendre comment sont utilisées les placettes par les vautours (temps d'arrivée sur la placette, nombre de vautours pendant la curée, temps de nutrition,

fréquentation par des individus marqués ou non et origine du marquage le cas échéant etc.). Un bilan sera réalisé à l'issue de l'année complète de suivi.

-

**Perspectives 2020 :** Travaux de mise en fonctionnement des 3 nouveaux projets de placettes. Poursuite des suivis du fonctionnement des placettes (qualitatif et quantitatif).



## Objectif 5: Sensibiliser et informer

- **S1** : Réalisation de supports de communication vers le grand public
- **S3**: Tendre vers l'appropriation des résultats du DOCOB par les acteurs locaux

### **Guide des plantes caractéristiques des habitats agropastoraux des sites Natura 2000 de la Montagne Basque**

Ce travail débuté en 2017 s'achève fin 2019 avec la sortie du guide. Cette année aura permis de finaliser l'ouvrage, de le traduire en langue basque et de le diffuser. Les sites animés de la Montagne Basque bénéficieront de 200 exemplaires chacun. Cet outil a pour vocation d'améliorer l'animation des sites Natura 2000 et notamment des MAEC, de sensibiliser les éleveurs et de leur donner les moyens d'auto évaluer leurs prairies et parcours. Cet outil d'identification de la flore des habitats d'intérêt communautaire inclut également les enjeux agronomiques, de santé du bétail ainsi que les signes d'évolution des habitats (eutrophisation, perte de diversité, tassement, surpâturage etc).

Publication de la **première lettre d'information Natura 2000** : élaborée courant 2019, la lettre verra le jour en 2020, et fera guise de bilan public de la période d'animation 2017-2020. Elle permettra d'informer les habitants du site Natura 2000 des outils dont ils disposent grâce à la démarche et des actions déjà menées.

**Création d'un jeu pour le public jeunesse** : En 2019-2020, un jeu sera créé à destination du public scolaire/jeunesse sur le principe du dooble et animé par l'animatrice dans les classes des écoles des communes du site Natura 2000.

#### **Perspectives 2020-2023:**

Edition de la Lettre d'information et impression du jeu.

Réalisation d'un film sur le site Natura 2000, ses enjeux, ses acteurs et les actions mises en place.

Réalisation de panneaux de sensibilisation sur les travaux de plantation.

Réalisation de bâches d'exposition sur le site et ses enjeux pour sensibiliser le tout public lors d'évènements comme la foire des Aldudes.

- **S2** : organiser des journées de sensibilisation et de découverte

En 2019, différentes **journées de sensibilisation** ont été réalisées avec des **scolaires** (classes de BTS GPN et ACSE du lycée Errecart) et des habitants et usagers (Nuit de la chauve-souris au Chalet d'Iraty, stand Iraty dévoile ses merveilles). Le Président de la Commission syndicale, 2 éleveurs d'Urepel et l'animatrice Natura 2000 ont notamment accueillis la classe de BTS ACSE pour découvrir les pratiques agropastorales spécifiques du site Montagne des Aldudes et leur importance pour la préservation de la mosaïque des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire. Les élèves ont également pris part à la fauche et au ramassage de la fougère.

#### **Perspectives :**

Organisation d'animations de sensibilisation avec les écoles primaires de la Vallée et organisation d'un tournoi autour du jeu créé en 2019-2020.

Organisation d'un jeu de piste avec le CPIE Pays Basque.

En février et mars 2020, un chantier Nature en collaboration avec l'ONF sera proposé au CPIE Pays Basque, aux scolaires et aux Blongios sur le thème du maintien de la mosaïque d'habitat et de la trame forestière avec un chantier de plantation.

## Objectif 6: Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire

### C3: Suivre l'efficacité des mesures de gestion

Depuis sa création en 2017 avec les animateurs N2000 et le CBNPMP, une fiche de terrain est utilisée chaque année pour évaluer l'éligibilité des parcelles diagnostiquées et suivre les mesures mises en place sur le territoire.

**Perspectives :** Ce suivi sera maintenu en 2020. Un travail d'amélioration de ces fiches sera réalisé avec les animateurs N2000 et le CBNPMP.

### C2: Améliorer la connaissance des espèces d'intérêt communautaire

Pour répondre aux besoins identifiés dans le Docob et l'arrêté d'approbation, une étude a été conçue en collaboration avec la LPO Aquitaine, la Commission du Pays de Cize et le CEN Nouvelle Aquitaine pour améliorer la compréhension de l'utilisation de la trame paysagère par les Rhinolophes. L'étude permettra de comprendre comment les rhinolophes se déplacent pour rejoindre leur gîte d'été depuis leur gîte d'hiver et inversement. D'un point de vue opérationnel, cela permettra d'identifier les points de fragilité de la trame lisière et d'envisager des actions telles que la plantation de haies ou de bosquets.

**Perspectives :** Suivi de l'étude sur l'utilisation de la trame paysagère par les Rhinolophes et compléter le Docob sur ces enjeux.

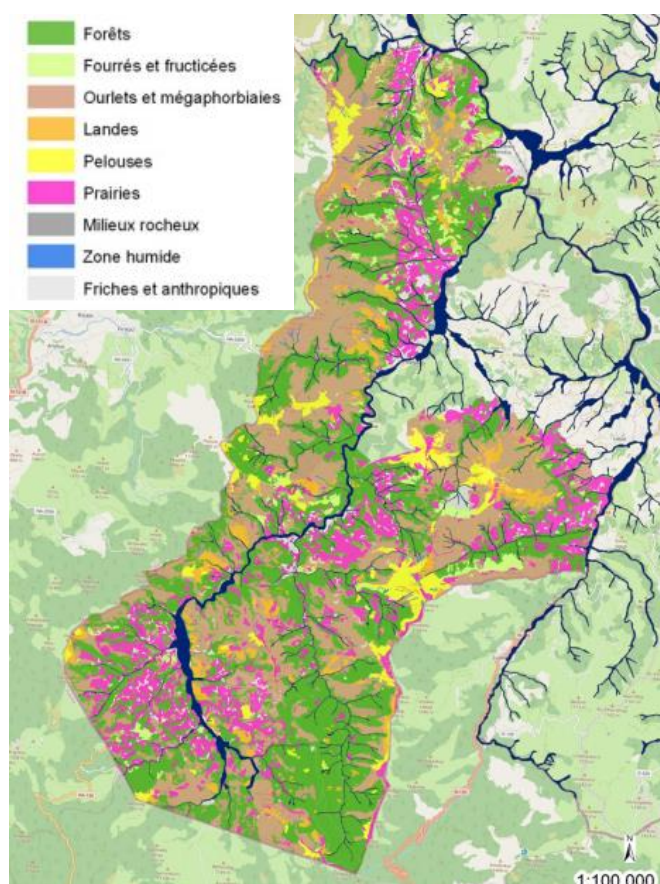
Concevoir une étude pour améliorer les connaissances sur les insectes saproxyliques.

Suivi de l'élaboration du Docob du site « Vallée de la Nive des Aldudes, col de Lindux ».

### C1: Améliorer la connaissance des habitats d'intérêt communautaire

Le rendu de la cartographie est prévu pour avril. Une révision des fiches habitats sera réalisée ainsi qu'une reprise des objectifs et du plan d'action, en concertation avec les acteurs locaux. Les différents rendus seront validés en COPIL fin 2020

- **Intervenant :** Christophe Chauliac, ONF
- **Support** (cartes et tableaux extraits du rapport « Cartographie des habitats naturels FR 7200756 : Montagnes des Aldudes » ONF 2018-2019 (version de travail))



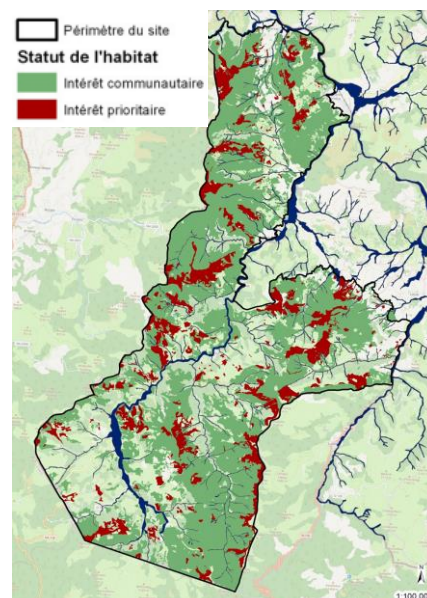
La cartographie est terminée, avec près de 5000 unités cartographiées, le territoire se compose de :

Milieux	Surface (ha et %)	
Forêts	6561	35.5%
Ourlets et mégaphorbiaies	4396	23.8%
Prairies	2972	16.1%
Landes	1864	10.1%
Pelouses	1281	6.9%
Fourrés et fructicées	745	4.0%
Friches et anthropiques	515	2.8%
Milieux rocheux	120	0.6%
Zone humide	40	0.2%

En 2019, les prospections ont donné lieu à des résultats attendus, sans nouveauté particulière. La partie Nord présente moins d'habitat de Prairie maigre de fauche qu'au sud.

On note 3 points à retenir :

- Des enjeux forts concernant les habitats liés uniquement aux conditions bioclimatiques (indépendants des activités socio-économiques) qui représentent moins de 2 % du site.
- Des faciès calcaires rares et regroupés en unités de gestion pastorale qui représentent une originalité sur le site.
- Le reste du site est constitué de la dynamique pelouse/lande/forêt liée à l'activité pastorale avec de la hêtraie en altitude et de la hêtraie-chênaie sur les versants et des mosaïques spatio-temporelles de landes-pelouses plus ou moins ourliées et fermées.



Le site Natura 2000 compte ainsi 22 habitats d'intérêt communautaire (déclinés en 26 habitats élémentaires) dont 4 prioritaires. Ils représentent une surface effective de près de 6 900 ha soit 37% de la surface du site.

Tab.XIV : Tableaux de comparaison et d'actualisation des habitats d'intérêt communautaire

CODE N2000	INTITULE N2000	FSD	DIAG		
			2013	2019	
		SUPERFICIE (ha)			
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses atlantiques	1.85		0.11	0.0%
3130	Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes planitiaires à subalpines des régions continentale et alpine	1.85		1.82	0.0%
4020	Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix	746.35	7	0.88	0.0%
4030	Landes sèches européennes	3646.77	340	1857.76	10.1%
4090	Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux			6.67	0.0%
5110	Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses	1.85		0	0.0%
5130	Formations de Juniperus communis sur landes ou pelouses			4.35	0.0%
6210	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement sur calcaires	1.85		118.98	0.6%
6230	Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux	22.17	3280	1197.54	6.5%
6410	Prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	1.85		17.21	0.1%
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	1.85	0.45	0.17	0.0%
6510	Prairies de fauche extensives planitiaires à submontagnardes	631	25	154.8	0.8%
7150	Dépressions sur substrats tourbeux			0.05	0.0%
7220	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)	1.85		1.77	0.0%
7230	Tourbières basses alcalines	1.85		0.01	0.0%
8110	Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival	1.85		5.09	0.0%
8210	Végétation chasmophytique des pentes rocheuses calcaires	1.85		17.53	0.1%
8220	Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses	367.93	400	12.02	0.1%
8230	Végétation pionnière des surfaces de roches siliceuses	1.85		60.35	0.3%
8310	Grottes non exploitées par le tourisme		NE	?	0
9120	Hêtraies acidiphiles atlantiques à sous-bois avec Ilex et parfois également avec Taxus	1991.5	1934	1941.37	10.5%
9180	Forêts du Tilio-Acerion de pentes, éboulis ou de ravins	9.24	9.87	9.56	0.1%
91	Forêts alluviales résiduelles		0.71	0	0.0%
9230	Chênaies galicio-portugaises à Quercus robur et Quercus pyrenaica	731.57	566.56	1519.59	8.2%
<b>Surface des habitats d'intérêt communautaire (ha)</b>		<b>8166.88</b>	<b>6563.59</b>	<b>6927.63</b>	
<b>Surface des habitats d'intérêt communautaire (%)</b>		<b>44%</b>	<b>35%</b>	<b>37%</b>	
<b>Surface total du site (ha)</b>		<b>18493</b>			

**Perspectives :** Révision des fiches habitats par l'ONF. Proposition de révision du plan d'action et co-construction avec les acteurs du territoire.

Elaboration d'une charte commune aux deux sites du territoire en concertation avec les acteurs locaux.

## Questions/Remarques :

**Cécile Aguerre (Chambre d'agriculture 64) : Les habitats agropastoraux en dynamique peuvent être une pelouse acidiphile une année et une lande quelques années après. Comment sont-ils cartographiés ?**

→ Christophe Chauliac (ONF): la dynamique spatio-temporelle de ces habitats est en effet une des difficultés du travail de cartographie sur le site Montagnes des Aldudes. Le choix a été fait de représenter cette dynamique comme un complexe « Touya » avec différents degrés de fermeture et de recouvrement par la fougère et la proportion de lande/pelouse qui varie en fonction du recouvrement.

**Cécile Aguerre (CA64) : Y a-t-il une grande différence entre la cartographie de 2019 et celle de 2013 ? L'ancienne cartographie peut-elle être toujours utilisée ?**

→ Christophe Chauliac (ONF): dans l'ensemble et si l'on tient compte de cette notion de dynamique du complexe Touya, les proportions d'habitats cartographiés en 2019 sont semblables à 2013 (cf tableau XIV). Néanmoins la nouvelle cartographie est plus précise dans la manière de tracer les polygones, et surtout elle reprend la typologie des habitats réalisée par le CBNPMP. Elle répond aux attentes propres à la démarche Natura 2000 et aux attentes exprimées dans l'Arrêté Préfectoral d'Approbation du DOCOB.

→ Marine Vilarelle (CSVB): En ce qui concerne l'ancienne cartographie, celle-ci peut être utilisée en complément de la nouvelle et apporte une plus-value en ce qui concerne les unités de gestion pastorale notamment. Néanmoins, sur tout ce qui concerne Natura 2000, il sera important d'intégrer la nouvelle carte pour mieux prendre en compte les enjeux environnementaux propres à la démarche N2000 et pouvoir y associer les objectifs et mesures de gestion du DOCOB (MAEC, plans de gestion d'aide au gardiennage, Travaux pastoraux etc.).

## Actions transversales du réseau Natura 2000 64 :

Un certain nombre d'actions est mis en œuvre en **collaboration avec les autres animateurs des sites Natura 2000 du 64** : Elaboration du guide des espèces caractéristiques des habitats agropastoraux / Séminaire du réseau Natura 2000 régional / Organisation du concours prairies fleuries / Projet antiparasitaires / Formation sur les plantes indicatrices.

**Perspectives** : En 2020, nous essaierons de nous rapprocher des animateurs des sites Natura 2000 de Navarre dont les sites touchent le site Montagne des Aldudes et présentent les mêmes enjeux. De même, un échange d'expérience avec les sites des Hautes Pyrénées pourrait être enrichissant.

## Accompagnement des projets de territoire :

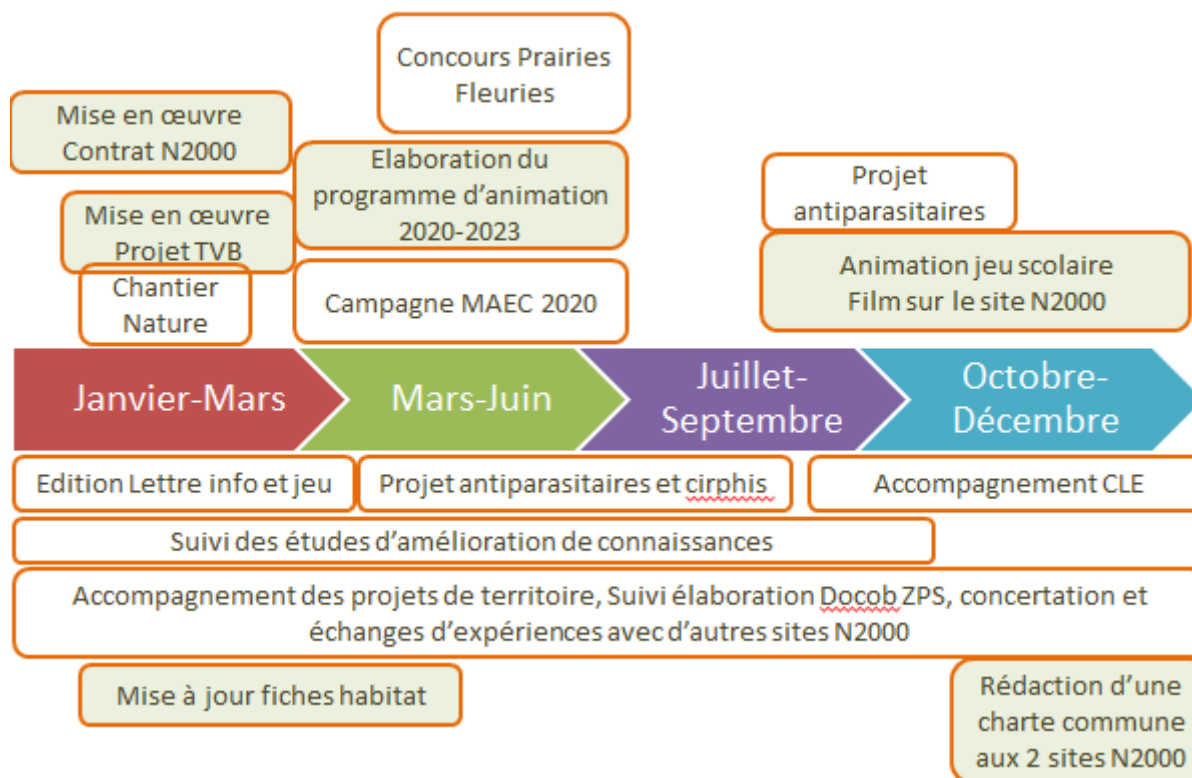
De même, l'animatrice participe à certaines démarches de territoire afin d'y intégrer les enjeux du site Natura 2000 : Projet PNR Montagne Basque/ Projet Poctefa Kintoan Barna/ Projet Life Oreka Mendian ; Projet Leader des AFP d'Arrosa, Bidarray et Macaye.

**Accompagnement de deux dossiers d'EIN** : Projet de défriche aux Aldudes et Projet d'aménagement des mines de Banca.



## 2. VALIDATION DU PROGRAMME D'ACTION 2020 PAR LE COPIL

Le programme d'action et la feuille de route 2020 (ci-dessous) sont validés par l'ensemble des membres du Copil.



### Questions/Remarques :

- Jean-Marie OCAFRAIN (CSVB) : La démarche d'élaboration d'un PNR est importante pour les commissions syndicales et plus largement pour le territoire de la Vallée. L'avis d'opportunité qui a été rendu concernant la création du PNR stipule de s'appuyer sur les compétences locales et les projets en cours sur le territoire pour construire le PNR. Sur le volet patrimoine naturel, il faudrait que l'animatrice Natura 2000 soit plus impliquée dans l'animation de l'élaboration de la Charte du PNR afin de bien intégrer le travail déjà mené dans le cadre de la démarche Natura 2000 et d'assurer une certaine cohérence avec la stratégie du futur PNR.

Maité Goni (AFP d'Arrosa) souligne l'importance de cette implication qui permettra de faire remonter les enjeux du territoire et de renforcer la dynamique ascendante de la création du PNR.

-> Ce renforcement de l'implication de l'animatrice est validé par le Copil.

## II Lancement de l'élaboration du Docob du site « Vallée de la Nive des Aldudes, col de Lindux »

- **Intervenante** : Marine VILARELLE (Animatrice du DOCOB)
- **Support** : Power point (pièce jointe)

### 1. CONTEXTE HISTORIQUE

Rappel historique de la démarche : entre 2010 et 2013 la CSVB a porté l'élaboration du Docob des sites Natura 2000 « Montagnes des Aldudes » et « Vallée de la Nive des Aldudes, col de Lindux ».

En 2016 le Préfet a approuvé le Docob du site « Montagnes des Aldudes » mais pas celui du site « Vallée de la Nive des Aldudes, col de Lindux » jugeant son diagnostic écologique lacunaire et évoquant la nécessité de réaliser une nouvelle étude écologique et de redéfinir des actions dédiées en lien avec les acteurs locaux.

Après de nombreux échanges avec les services de la DDTM et de la DREAL, il a été décidé en 2019, dans la continuité du travail déjà réalisé sur la politique Natura 2000, que la Commission syndicale porterait l'élaboration du Docob du site « Vallée de la Nive des Aldudes, col de Lindux », ZPS de 14 800 ha étendue sur le versant ouest de la Vallée depuis Urepel jusqu'à Itxassou.

### 2. MODALITES D'ELABORATION

Financé de manière exceptionnelle à 100% par l'Europe et l'Etat, ce travail sera réalisé grâce à l'embauche d'une chargée de mission pour animer l'élaboration et grâce à une prestation d'étude sur le volet écologique de la démarche. La DDTM et la DREAL apporteront un soutien technique à la CSVB en validant les différentes étapes.

C'est Alexa Dulin, actuellement en poste en tant qu'animatrice des sites Natura 2000 de la Nive et de la Nivelles à la Communauté d'Agglomération Pays Basque qui rejoindra l'équipe de la Commission syndicale pour animer l'élaboration pendant 23 mois à compter du 1<sup>er</sup> février 2020.

Présentation de la mission d'élaboration :

	2020												2021												
	2020	2021	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec
Copil	7	14																							
Phase préparatoire	56,5	0																							
Production des éléments généraux et validation du format du Docob	26,5	0																							
Diagnostic écologique (suivi étude et compilation des données)	12	2																							
Révision du Diagnostic socio-économique	24,5	0																							
Définition des enjeux et des objectifs du site	16	34																							
Elaboration du plan d'actions et de la charte	0	50																							
Rédaction des documents finaux et ajustement du périmètre	23	78,5																							
Accompagnement d'actions envers les oiseaux. Mise en cohérence avec la SIC Montagne des Aldudes	20,5	22,5																							

Il est rappelé l'importance du processus d'animation qui permettra d'élaborer le Docob en **concertation avec les acteurs du territoire**. Il s'agira d'une **démarche ascendante** pour permettre au



territoire de se donner les objectifs et outils qu'il juge pertinents pour préserver son patrimoine avifaunistique. Pour répondre à cette volonté, les membres du copil se réuniront à 3 reprises afin de valider les étapes clés de la construction du Docob. En parallèle, la définition des enjeux et objectifs du site ainsi que l'élaboration du plan d'action et de la charte seront des étapes qui découleront des réflexions et discussions qui s'opèreront en groupes de travail thématiques.

Sur le volet écologique, l'étude sera accompagnée et encadrée par un comité de suivi qui validera les protocoles d'étude, les différents points de méthodologie et les rendus. Les membres du copil qui le souhaitent sont invités à participer à ce comité de suivi en contactant Alexa Dulin ([adulin.csvb@gmail.com](mailto:adulin.csvb@gmail.com)).

La phase de mise à jour du diagnostic socio-économique débutera dès février. Lors du copil, il est demandé aux participants de faire remonter les activités qui, pour eux, semblent avoir évolué sur leur territoire :

- Activités nouvelles ou qui se sont particulièrement développées
- Activités qui ont disparu ou régressé.

Ces informations seront prises en compte et permettront aussi d'identifier d'éventuels besoins de compléments d'étude.

### 3. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

- **Intervenante** : Virginie COUANON (LPO Aquitaine)
- **Support** : Power point (pièce jointe)

Le site Natura 2000 s'étend sur 14 800 hectares. Couvrant une partie des communes d'Urepel, Banca, les Aldudes, Saint-Etienne de Baigorry, Saint-Martin d'Arrossa, Bidarray et Itxassou. Il se superpose au site Montagne des Aldudes sur la partie sud et au site Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi au nord. L'étude avifaunistique qui permettra de compléter le volet écologique du Docob est prévue sur une année complète :

	2020												2021			
	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avr
	Phase préparatoire															
Phase préparatoire																
	Inventaires écologiques															
Prospection Rapaces forestiers (5 espèces)																
Prospection Pucidés (3 espèces)																
Prospection Crave à bec rouge et Faucon pèlerin																
Prospection Grand-duc d'Europe																
Prospection Espèces milieux ouverts (3 espèces)																
	Cartographie des habitats d'espèces															
Espèces sans mission de terrain																
Espèces avec mission de terrain																
	Analyse écologique															
Espèces sans mission de terrain																
Espèces avec mission de terrain																
	Rédaction du diagnostic															
Définition des enjeux, actions, hiérarchisation																
Ajustement périmètre																
	Réunions diverses (périodes à ajuster)															
COFIL																
Comité de suivi																

Celle-ci abordera le territoire avec une clé d'entrée par grands types de milieux :

- Espèces de milieux rupestres (en cours)
- Espèces forestières (picidés et rapaces diurnes)
- Espèces de milieux ouverts

La méthodologie utilisée est celle qui a été employée pour les diagnostics écologiques des ZPS du Pays Basque intérieur et du Béarn, ce qui permet d'obtenir un outil qui sera cohérent et comparable aux autres sites Natura 2000.

Les différentes espèces migratrices et résidentes de la directive Oiseaux qui sont présentes dans le FSD sont évoquées. Le FSD ayant été élaboré dans la fin des années 1990, il y subira inévitablement des modifications de manière à n'inclure que les espèces réellement présentes. Par exemple, la Perdrix grise des montagnes y figure alors qu'elle n'est très probablement plus présente dans la vallée, sa limite d'aire s'arrêtant à priori au Barétous.

Pour enrichir le diagnostic, une recherche bibliographique sera effectuée et complétée par des inventaires de terrain pour les espèces peu connues. Les espèces de vautours font l'objet de suivis spécifiques portés dans le cadre de Plans Nationaux d'Action. Les données recueillies dans ce cadre sont très complètes et suffisent pour alimenter le Docob. En ce qui concerne les espèces migratrices, le Docob bénéficiera des données recueillies dans le cadre du suivi de la migration qui a lieu à Lindux par la LPO, chaque année depuis 40 ans.

#### **Questions/Remarques :**

**Michel BIDART (Président de la CSVB et Président du Copil) demande si l'étude sera cantonnée au territoire français ?**

➔ *Virginie COUANON (LPO) répond que l'étude ne peut malheureusement pas déborder sur le territoire espagnol même si écologiquement parlant cela serait parfois très pertinent.*

### **III Portage de l'animation du site Montagnes des Aldudes et de l'élaboration du Docob « Vallée de la Nive des Aldudes, col de Lindux »**

- **Intervenante :** Clémence Hamel (DDTM 64)

Clémence Hamel remercie la Commission syndicale pour la qualité du travail mené sur l'animation du site Natura 2000.

En octobre 2016, le Copil avait élu la Commission syndicale en tant que structure porteuse et Michel Bidart en qualité de Président du Copil. Ce portage triennal arrive à sa fin et il convient de renouveler l'élection de ce dernier.

La CSVB a fait part de sa volonté de poursuivre ce travail.

Clémence Hamel demande au Copil si une autre structure souhaite se porter candidate au portage des deux démarches. Aucune autre candidature n'est proposée. En l'absence d'opposition ou d'abstention sur la candidature de la CSVB, celle-ci **est élue structure porteuse des deux sites à l'unanimité pour une durée de trois ans**

En tant que Président du Copil, Michel Bidart souhaite renouveler sa candidature à la présidence du Copil des deux sites Natura 2000. En l'absence d'autres candidatures, et en l'absence d'opposition ou d'abstention sur sa candidature, **Michel Bidart est réélu à l'unanimité Président du Copil des deux sites Natura 2000 pour une durée de trois ans.**

Michel Bidart clôture la réunion en remerciant l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à ce COPIL.